

**SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU COMITÉ SYNDICAL**

**Session du 19 JUIN 2023**

Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 31 mai 2023,

En présence de 9 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

9 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, M. Martial DUFLOT, Mme Manoëlle MARTIN, Mme Chanez HERBANNE, M. Philippe EYMERY, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Anne FUMERY

En présence également de :

Mme Claire MARAIS-BEUIL

suppléante de

M. Philippe EYMERY

Étaient excusés :

M. Medhi RAHOUI, M. Frédéric GAMBLIN, M. Christian DEMAY, M. Dominique DEVILLERS, M. Jean CAUWEL, M. Denis PYPE, M. Daniel LECA, Mme Nathalie LEBAS, M. Jean DESESSART, Mme Martine BORGGOO, M. Luc CHAPOTON, M. Franck PIA, M. Pascal VERBEKE, M. Olivier PACCAUD

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

Délibérant conformément aux articles L. 3312-5 du code général des collectivités territoriales,

A délibéré sur le **rapport CS SMABT 2023 19/06-05 relatif au règlement intérieur du SMABT ;**

**CONSIDERANT** le rapport d'observations définitif rendu par la Chambre Régionale des Comptes qui comporte une série de recommandations et notamment la mise en place d'une organisation et la rédaction de procédures visant à améliorer les ressources matérielles et humaines du SMABT pour sa parfaite administration ;

**CONSIDERANT** que le SMABT fonctionne de façon autonome et que cette autonomie doit s'accompagner d'un règlement intérieur ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

**ADOpte à L'UNANIMITE** les conclusions suivantes :

---

**APPROUVE** le règlement intérieur du SMABT ci-annexé.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Clayes' or 'Cayeux', written in a cursive style.

**Caroline CAYEUX**  
**Présidente du Syndicat mixte**  
**de l'aéroport de Beauvais-Tillé**